



Yellowknife, 20 octobre 2023

## **Avis de Convocation à la 38e Assemblée Générale Annuelle de l'Association Franco-Culturelle de Yellowknife**

**\*\* Date : 22 novembre 2023 \*\***

**\*\* Lieu : Hôtel Explorer de Yellowknife, Salle Katimavik D \*\***

**\*\* Heure : 19 h 00 (ouverture des portes à 18 h) \*\***

---

Très chers membres,

Il me fait grand plaisir de vous convier à la 38e Assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association franco-culturelle de Yellowknife pour l'exercice 2022-2023. L'événement se déroulera à l'Hôtel Explorer de Yellowknife, dans la Salle Katimavik D, le mercredi 22 novembre 2023, en présentiel. L'AGA commencera à 19 h 00, mais les portes seront ouvertes dès 18 h.

Un léger buffet ainsi qu'un service de bar seront disponibles dès l'ouverture des portes. Ce sera l'opportunité d'échanger avec l'équipe et la communauté en formule cocktail avant les formalités.

Il n'est pas nécessaire de vous inscrire au préalable, mais nous vous prions toutefois d'arriver avant le début de l'AGA, prévu pour 19 h 00, afin de faciliter les vérifications et le respect de l'horaire. Un projet d'ordre du jour ainsi qu'un avis de résolution spéciale sont joints à cet avis de convocation.

Cette année, trois postes sont en élection au sein du conseil d'administration : le poste de vice-présidence et deux postes d'administrateurs présentement respectivement occupés par Laurence Bonin, Simon Cloutier et Sylvie Savoie.


Nous invitons le processus démocratique à suivre son cours. Si vous êtes intéressés à participer activement au sein de notre organisation en vous joignant au conseil, n'hésitez pas à vous manifester lors de l'AGA ou avant en communiquant avec nous. Les mandats sont d'une durée de deux ans. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la présidence, la direction ou n'importe quel membre du conseil d'administration.

Lors de l'AGA, si le nombre de candidats dépasse le nombre de postes à pourvoir, chaque candidat aura l'occasion de se présenter brièvement à l'Assemblée avant l'élection. Notez que seuls les membres majeurs et en règle ont le droit de se présenter comme administrateurs et de prendre part au vote. Si vous n'êtes pas membre avant le début de l'AGA, vous ne pourrez ni proposer, ni seconder, ni appuyer, ni voter lors de celle-ci.

Pour renouveler votre adhésion à l'AFCY, veuillez utiliser l'un des liens ci-dessous.

Au plaisir de vous voir en grand nombre le 22 novembre prochain.

Cordialement,



Geneviève Charron  
Présidente du Conseil d'administration

---

**\*\*Liens utiles :\*\***

- Pour devenir membre de l'AFCY : <https://www.afcy.info/devenir-membre-afcy/>
- Pour renouveler ou étendre un membership existant ou ayant existé depuis l'instauration du nouveau système ou vérifier l'état de celui-ci, accédez à la section « Mon Compte » : <https://www.afcy.info/mon-compte/>

Vous pouvez renouveler votre membership d'avance s'il n'est pas expiré, nous ajouterons 12 mois à la date d'expiration indiquée dans nos dossiers le cas échéant.

---

**Documents en version PDF :**

Avis de résolution spéciale : <https://tinyurl.com/bdfppte9>  
Projet d'ordre du jour de l'AGA : <https://tinyurl.com/mtur328k>